

# RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

N° 002

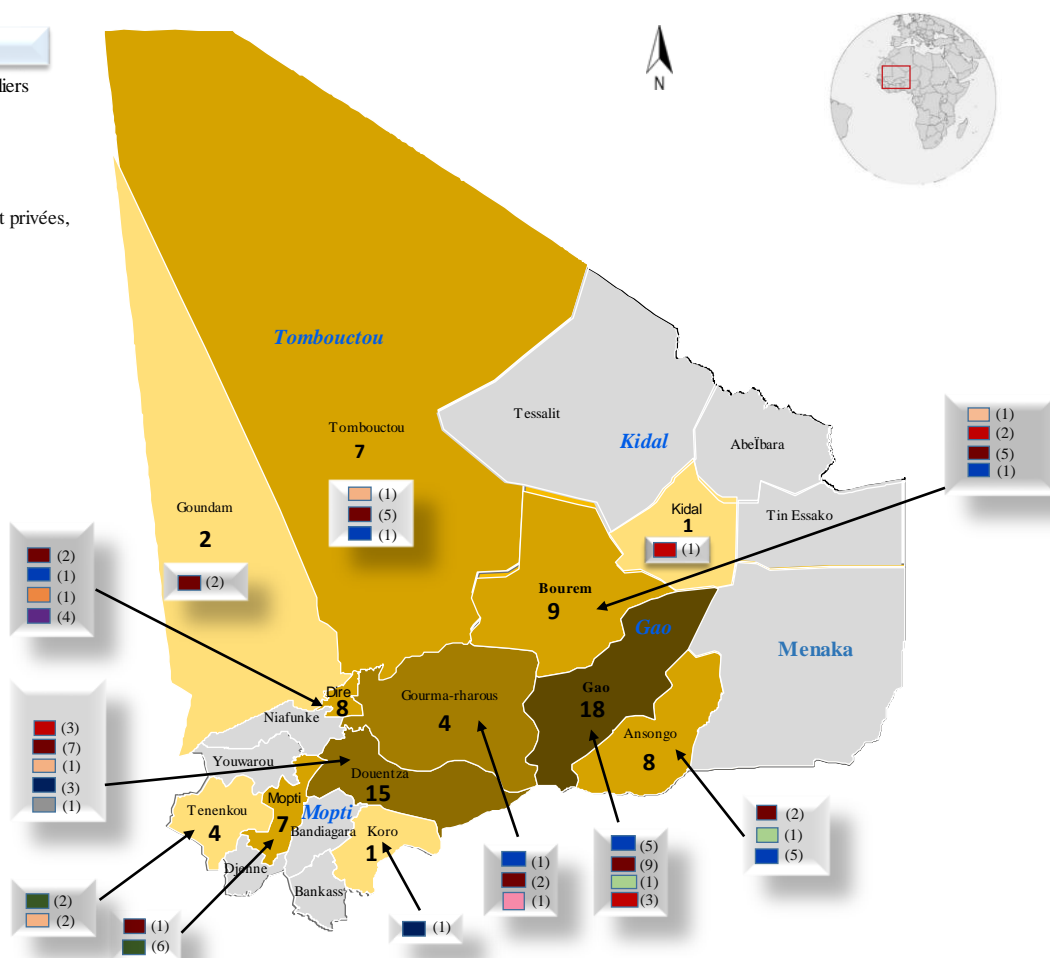
MARS 2017

## Legende

- Occupation illicite des biens immobiliers
- Incendie volontaire
- Menace
- Coups et blessures
- Mariage forcé
- Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières
- Meurtre
- Extorsion
- Enlèvement de personnes
- Tortures
- Vol

## Nombre d'incident par cercle

- <20, 16>
- <15, 11>
- <10, 6>
- <5, 1>



Contact: UNHCR/Section protection

**Régions couvertes : GAO, MENAKA, KIDAL, TOMBOUCTOU et MOPTI**

## Contents

<b>I.</b>	<b><i>Aperçu des incidents de protection par Région et Cercle</i></b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b><i>Analyse globale de la situation de protection</i></b>	<b>4</b>
<b>III.</b>	<b><i>Les incidents majeurs de protection</i></b>	<b>4</b>
1.	<b><i>Extorsions de biens</i></b>	<b>4</b>
2.	<b><i>Vol</i></b>	<b>5</b>
3.	<b><i>Coups et blessures</i></b>	<b>5</b>
4.	<b><i>Menaces</i></b>	<b>6</b>
<b>IV.</b>	<b><i>Analyse des tendances des incidents par Région</i></b>	<b>6</b>
1)	<b><i>Région de Gao</i></b>	<b>6</b>
2)	<b><i>Région de Mopti</i></b>	<b>6</b>
3)	<b><i>Région de Tombouctou</i></b>	<b>7</b>
<b>V.</b>	<b><i>Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par Région</i></b>	<b>7</b>
<b>VI.</b>	<b><i>Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection dans la région</i></b>	<b>7</b>
<b>VII.</b>	<b><i>Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés</i></b>	<b>7</b>
a)	<b><i>Le référencement</i></b>	<b>8</b>
b)	<b><i>Actions par l'UNHCR et l'AMSS</i></b>	<b>8</b>
<b>VIII.</b>	<b><i>Conclusion et recommandations</i></b>	<b>8</b>
<b>IX.</b>	<b><i>Annexes</i></b>	<b>9</b>

## I. Aperçu des incidents de protection par Région et Cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total par région	Pourcentage par région
Tombouctou	Tombouctou	07	21	25%
	Gourma-Rharous	04		
	Niafouké	00		
	Diré	08		
	Goundam	02		
Gao	Gao	18	35	42%
	Bourem	09		
	Ansongo	08		
Ménaka	Ménaka	00	00	00%
Kidal	Kidal	01	01	01%
	Tessalit	00		
	Abeibara	00		
	Tin Essako	00		
Mopti	Douentza	15	27	32%
	Koro	031		
	Mopti	07		
	Tenenkou	04		
	Youwarou	00		
	Bandiagara	00		
	Bankass	00		
	Djenné	00		
<b>Total</b>		<b>66</b>	<b>84</b>	<b>100 %</b>

## II. Analyse globale de la situation de protection

---

En référence aux incidents de protection enregistrés et documentés en février (51 incidents) et ceux collectés pendant ce mois sous revue (84 incidents), il ressort que la situation de protection des populations civiles reste toujours un problème de taille dans les régions du nord et du centre (Tombouctou, Gao, Ménaka, Kidal et Mopti). En effet, l'environnement de protection des populations civiles continue de se dégrader dans ces régions en raison du nombre important de facteurs à l'origine de cette dégradation. Il s'agit entre autres du mouvement des groupes armés, la libre circulation des armes de guerre, le développement du radicalisme dans certaines localités et les conflits inter et extracommunautaires.

En outre, certains événements ont aussi fragilisé l'environnement de protection des populations dans les zones couvertes par le projet courant le mois de mars comme les grèves syndicalistes (enseignement et santé). Aussi, les agitations du groupe armé dénommé Congrès pour la Justice de l'Azawad (CJA) dans la ville de Tombouctou pour réclamer une représentativité au sein des autorités intérimaires et dans tout le processus de paix et de réconciliation ; le port d'armes par des populations civiles (dans le but de s'auto défendre contre les braquages sur les axes routiers) circulant à bord de véhicules 4x4 constaté à Tombouctou et Gao, pouvaient aboutir à des cas de violation des droits humains et impacter ainsi sur l'environnement de protection des populations de ces régions. Ce qui nécessite donc une attention particulière de la part de l'Etat et de ses partenaires.

Plus spécifiquement à Mopti, l'environnement de protection des populations civiles est sérieusement fragilisé suite aux nombreux actes de banditisme enregistrés couramment dans les cercles de Douentza et de Tenenkou. Par ailleurs, dans la même région, la méfiance qui s'installe entre les FAMA et la population civile par peur de représailles pourraient sérieusement impacter sur la mission de sécurisation des populations civiles et de leurs biens. Aussi, la discrimination entre les nomades (Peulhs) et les sédentaires (bambaras et Touareg) pourraient engendrer des problèmes de protection à long terme.

Sur le plan économique de nombreux axes routiers constituent un danger énorme pour les populations civiles avec la multiplication des braquages. Ce qui joue énormément sur les échanges commerciaux et par ricochet à l'inflation des prix de certaines denrées de première nécessité dans ces régions du nord et du centre.

Enfin, la réalisation des actions ci-dessous, contribuerait significativement à l'amélioration de l'environnement de protection et donc à la liberté de circulation des personnes et de leurs biens dans ces régions du nord et du centre :

- ✓ Le cantonnement et le désarmement des groupes armés ;
- ✓ L'organisation des patrouilles mixtes pour sécuriser les populations et leurs biens ;
- ✓ Le redéploiement des forces de l'ordre et de l'administration dans les régions du nord et du centre.

## III. Les incidents majeurs de protection

---

En février, 51 incidents de protection avaient été collectés et documentés dans les 5 régions de mise en œuvre du monitoring (Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal). Pour ce mois sous revue, 84 incidents de protection ont été enregistrés et documentés dans les mêmes régions sus indiquées, soit une augmentation de 33 cas comparativement au mois passé. Ces incidents sont constitués à hauteur de 68,5% d'extorsion (32%), de vol (16,5%), de coups et blessures (10,5%) et de menace (9,5%).

### 1. Extorsions de biens

Comme les mois précédents, l'extorsion a été la typologie de violation la plus enregistrée dans les régions couvertes par le monitoring (Gao, Ménaka, Kidal, Tombouctou et Mopti). Pour ce mois de mars, les extorsions représentent 32% du nombre total des incidents rapportés. Elles ont été collectées en grande partie dans la Région de Gao avec 46% des cas. Les communes les plus touchées dans cette région sont celles d'Anchawadi, Cercle de Gao, Tarkint, Cercle de Bourem et Téssit dans le Cercle d'Ansongo. La Région de Tombouctou a quant à elle enregistré 31% des cas d'extorsion de ce mois. Les communes les plus touchées par cette violation sont celles de Salam (Cercle de Tombouctou) et d'Essakane (Cercle de

Goundam). Enfin, la région de Mopti a enregistré les 23% autres cas d'extorsion du mois. Les communes de Diaptodji et de Mondoro, toutes dans le Cercle de Douentza ont enregistré le plus grand nombre de cas.

Les extorsions ont été perpétrées contre les forains (63%) au cours de leurs déplacements pour les foires locales. 25% des cas ont été perpétrés contre des populations à leurs domiciles. En outre, d'autres cas ont été commis sur les lieux de pâturage des animaux (12%).

## 2. Vol

16,5% des incidents enregistrés en mars, appartiennent à la catégorie de vol. Ils ont été enregistrés dans les Régions de Gao et de Tombouctou. Cependant, Gao a enregistré le plus grand nombre avec 79% des cas. Les communes touchées par cette violation sont celles d'Ouattagouna, Cercle d'Ansongo et d'Anchawadi, Cercle de Gao.

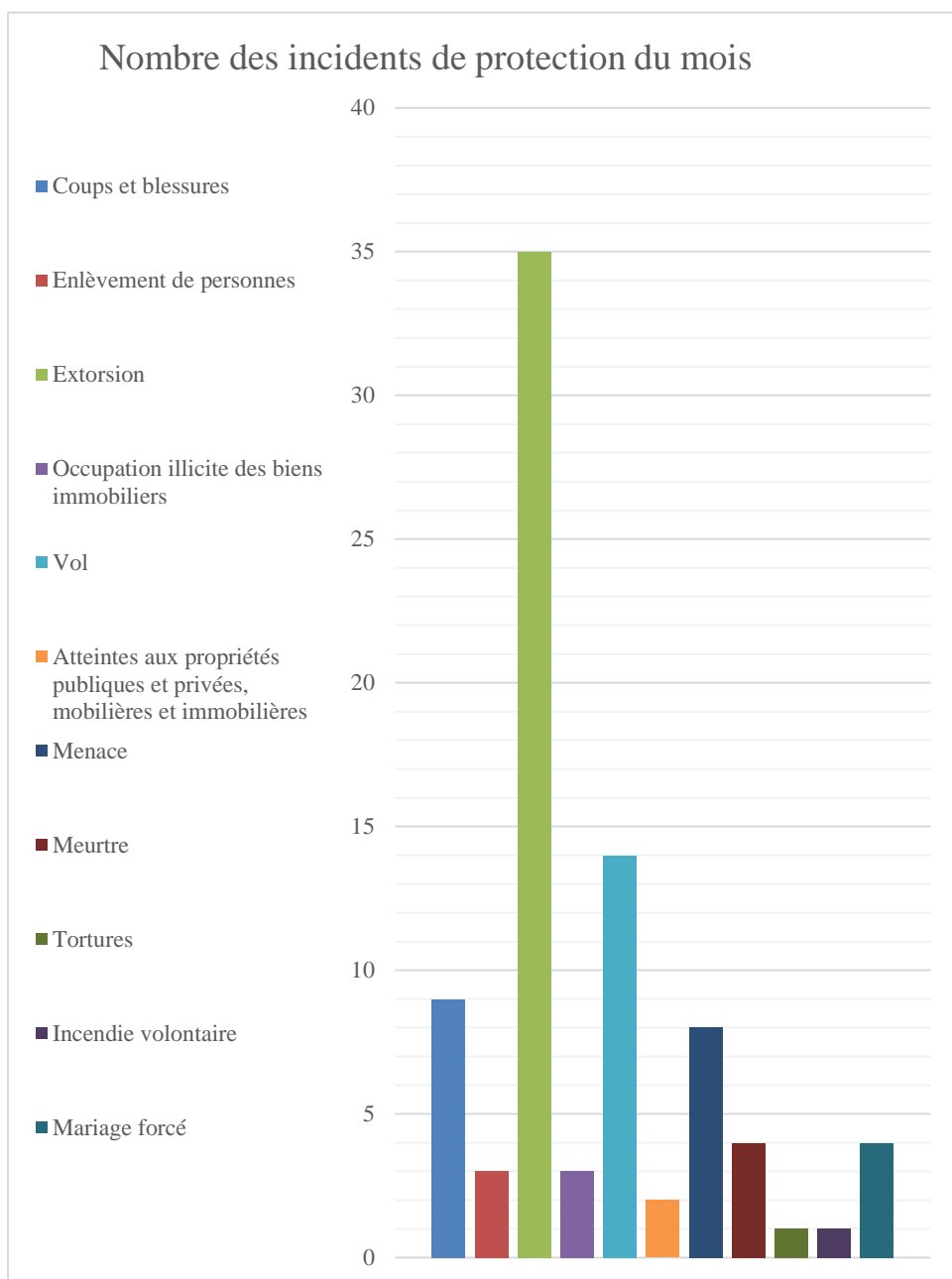
Dans la Région de Tombouctou, les 21% autres cas de vol ont été commis dans les communes de Diré (Cercle de Diré), de Séréré (Cercle de Gourma Rharous) et de Tombouctou (Cercle de Tombouctou); soit un cas par commune.

100% des cas de vol ont été commis aux domiciles des victimes dans les localités où ils ont été enregistrés.

## 3. Coups et blessures

Ils représentent 10,5% des incidents du mois. 56% de ces coups et blessures ont été rapportés dans la Région de Gao et singulièrement dans les communes de N'tilit, Gabéro (Cercle de Gao), Tarkint et Téméra (Cercle de Bourem). 33% des cas ont été collectés dans la Région de Mopti, Cercle de Douentza. Les communes touchées par la violation à Mopti sont celles de Douentza, Hairé et Mondoro. Enfin, un cas de coups et blessures (soit 11% des cas) a été enregistré dans la Région de Kidal, plus précisément dans la Commune d'Anefif (Cercle de Kidal).

Ils ont été perpétrés à hauteur de 70% sur les axes routiers dans la forêt contre des populations civiles en cours de déplacement. Les autres cas ont été perpétrés à domicile à la suite de violence conjugale (20%) et au lieu de pâturage des animaux sur des bergers (10%).



#### 4. Menaces

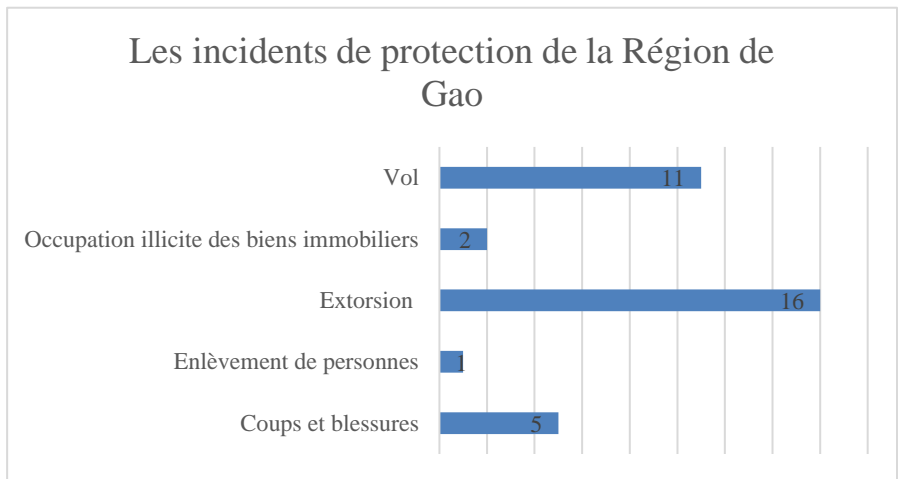
Les cas de menace constituent 9,5% des incidents collectés pendant ce mois et ont été, tous enregistrés (tout comme dans le précédent rapport) dans la seule Région de Mopti (soit 100% des cas) et dans les communes de Dialloubé, Cercle de Mopti (75% des cas), de Diondiori et de Tenenkou, Cercle de Tenenkou (toutes des localités reconnues avec une forte présence de groupes terroristes à l'origine de ces menaces contre les populations civiles).

Les menaces ont été perpétrées par ces présumés djihadistes aux domiciles des victimes (100%) dans les localités ci-dessus indiquées.

### IV. Analyse des tendances des incidents par Région

#### 1) Région de Gao

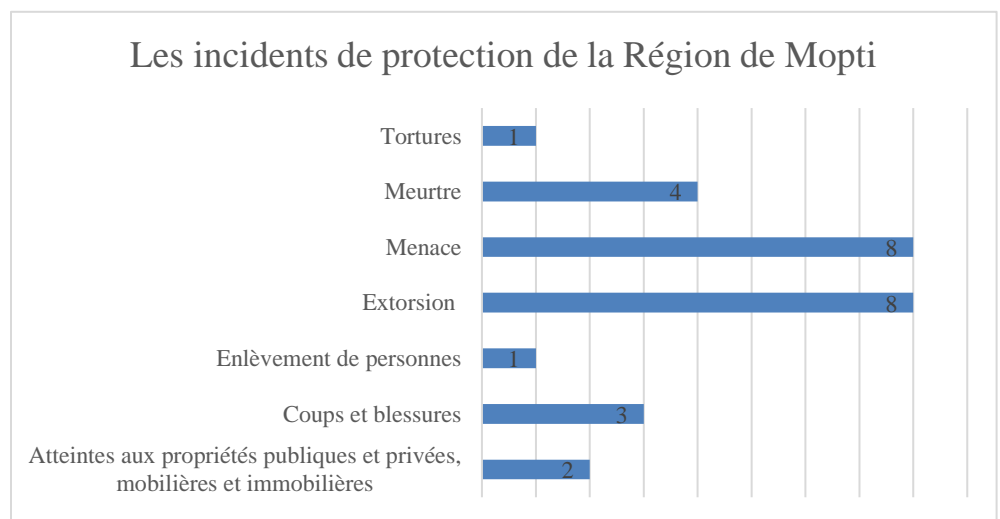
42% du total des incidents de protection du mois de mars ont été enregistrés à Gao. Plus de la moitié de ces incidents (soit 77% des cas) est constituée d'extorsion et de vol. Les autres types d'incidents de protection enregistrés sont les cas de coups et blessures (14%), occupation illicite des biens immobiliers (6%) et enlèvements de personne (3%). Les données collectées en janvier et février avaient classé la Région de Gao à la troisième position avec 21% des incidents. Ce qui témoigne de l'instabilité de la situation de protection dans cette région due en grande partie à la prolifération des armes de guerre et au mouvement des groupes armés dans la région.



#### 2) Région de Mopti

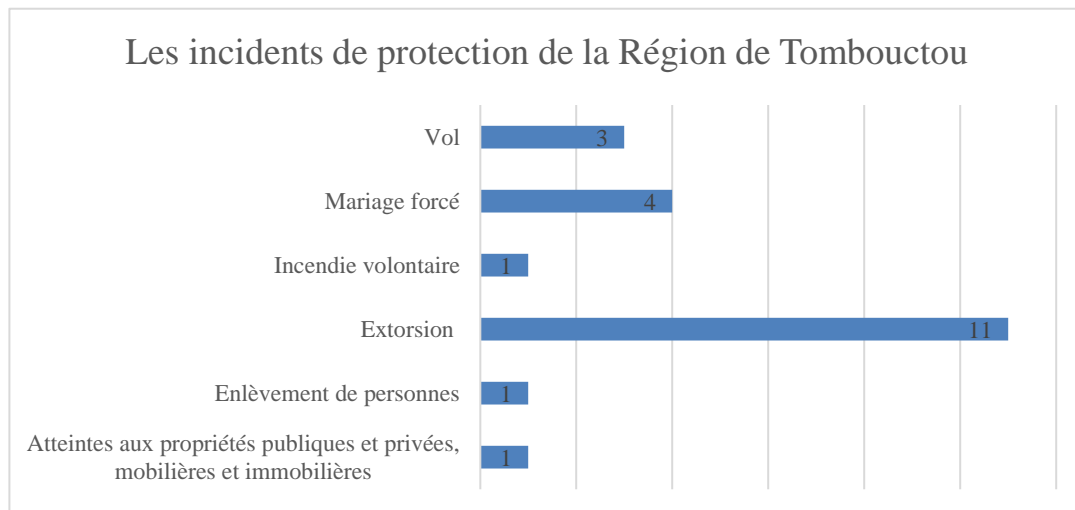
La Région de Mopti avait enregistré le plus grand nombre d'incident les mois précédents (46% des incidents) et avait occupé la première place au classement des régions en termes d'incidents rapportés. Avec 32% des incidents de protection, elle se classe deuxième ce mois.

Les incidents collectés majoritairement sont les cas d'extorsion (29,5%), de menace (29,5%) et de meurtre (15%). Les autres types de violation rapportés sont constitués de coups et blessures (11%), d'atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières (7%) et de tortures (8%).



### 3) Région de Tombouctou

Classée deuxième dans le rapport précédent avec 33% des incidents des mois de janvier et de février. Elle se retrouve à la troisième place avec 25% des incidents du mois, signe d'une légère amélioration de l'environnement de protection dans la région. 6 types d'incidents de protection ont cependant été identifiés et documentés. Parmi ces typologies, les



extorsions ont été enregistrées majoritairement, soit 41% des incidents. Les cas de mariage forcé et de vol ont suivi avec respectivement 19% et 14%. Les autres types d'incidents collectés en petit nombre se résument aux cas d'enlèvement de personnes, d'incendie volontaire et d'atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières. Ils représentent 26% du nombre total des incidents enregistrés à Tombouctou.

## V. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par Région

3 types de populations ont été affectés par les incidents de protection. Parmi celles-ci, les résidents ont été les plus touchés avec 88%. Les PDI ont suivi (7%) et les rapatriés ont fermé la marche avec 5%.

Dans la Région de Gao, les résidents ont été les plus affectés (83%). Les PDI retournés et les rapatriés ont été touchés chacun à hauteur de 8,5%. A Mopti et à Kidal, les populations résidentes sont celles qui ont été affectées à 100%. Enfin à Tombouctou, trois types de population ont été affectées. Il s'agit des résidents (81%), des retournés (14%) et des rapatriés (5%).

Les femmes et les enfants n'ont pas été épargnés par ces incidents de protection. Les premières ont été affectées à hauteur de 10,5% et les seconds à 9,5%. Les violations subies par les femmes sont les cas de vol, incendie volontaire, mariage forcé, menace et coups et blessures. Les filles ont subi des menaces et les garçons ont été victimes de coups et blessures et les tortures.

## VI. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection dans la région

Pour ce mois de mars, 3 catégories d'auteurs ont été identifiées. Il s'agit des populations civiles (90%), les membres du Front de Libération du Macina (7%), les membres des Forces Armées Maliennes (3%).

Dans les Régions de Tombouctou et de Gao, 100% des auteurs des violations de droits sont les populations civiles. A Mopti, les auteurs civils sont également majoritaires (71%), suivis du Front de Libération du Macina (22%) et enfin les membres des FAMa (7%).

## VII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés

Quelques activités de réponse ont été menées dans les Régions de Gao, Tombouctou et Mopti par certains acteurs de protection. Ces actions se résument au référencement des cas et la réalisation des séances de sensibilisation de prévention et de lutte contre les violations des droits humains ; sur la cohésion sociale et sur les violences basées sur le genre.

### *a) Le référencement*

- ✓ 50 femmes dans la Région de Mopti (rapatriées, PDI, PBS et d'autres résidentes) ont été référées à l'APDF pour des séries de formations professionnelles en coupe et couture, savonnerie, teinture et transformation alimentaire ;
- ✓ 04 autres victimes identifiées dans la même région ont été référées à la CVJR (commission vérité, justice et réconciliation) dont 03 pour une assistance matérielle et 01 pour une assistance juridique;
- ✓ 46 victimes ont été référées à Gao au CICR pour le conseil psychosocial dont 15 élèves et 1 adulte suite à l'effondrement d'une salle de classe à Gabéro (Cercle de Gao) et 30 femmes suite à l'attaque du 13 mars perpétrée contre les FAMa à Fafa (Cercle d'Ansongo).

### *b) Actions par l'UNHCR et l'AMSS*

Pendant la période sous revue, 36 séances de sensibilisation ont été réalisées dans les Régions de Tombouctou, Gao et Mopti. Les principaux thèmes de ces séances ont porté sur la cohésion sociale et les VBG (mariage précoce et forcé et violence sexuelle).

1119 personnes ont pris part à ces séances de sensibilisation dont 679 femmes et 440 hommes. Ces sensibilisations ont permis aux auditeurs d'être mieux informés sur les VBG et d'adopter un changement de comportement pour lutter contre les VBG. En outre, elles ont aussi permis d'améliorer le vivre ensemble dans les localités où elles ont été tenues.

## **VIII. Conclusion et recommandations**

---

La situation sécuritaire demeure aléatoire dans les régions du nord et du centre et la continuité du monitoring reste une aubaine pour cerner les problématiques qui sont à l'origine de la violation des droits et libertés des populations civiles ainsi que leurs causes. De nombreux facteurs y contribuent à cette instabilité et aux violations de droit notamment:

- La prolifération des armes de guerre ;
- Les mouvements des groupes radicaux principalement dans la région de Mopti (Cercles de Tenenkou et de Douentza) ;
- Le développement de l'impunité, etc.

En effet, beaucoup d'incidents de protection enregistrés y découlent de l'instabilité de la situation sécuritaire principalement sur les axes routiers conduisant aux foires et d'où la nécessité de prendre certaines mesures pour l'amélioration de l'environnement de protection dans ces régions du nord et du centre. Ces mesures passent par entre autres :

- Le cantonnement et le désarmement des groupes armés pour limiter la libre circulation des armes de guerre ;
- L'organisation régulière des patrouilles mixtes pour sécuriser les populations et leurs biens ;
- L'augmentation des effectifs des forces militaires et le redéploiement des forces de l'ordre et de l'administration dans les localités contrôlées par les groupes radicaux.



## IX. Annexes

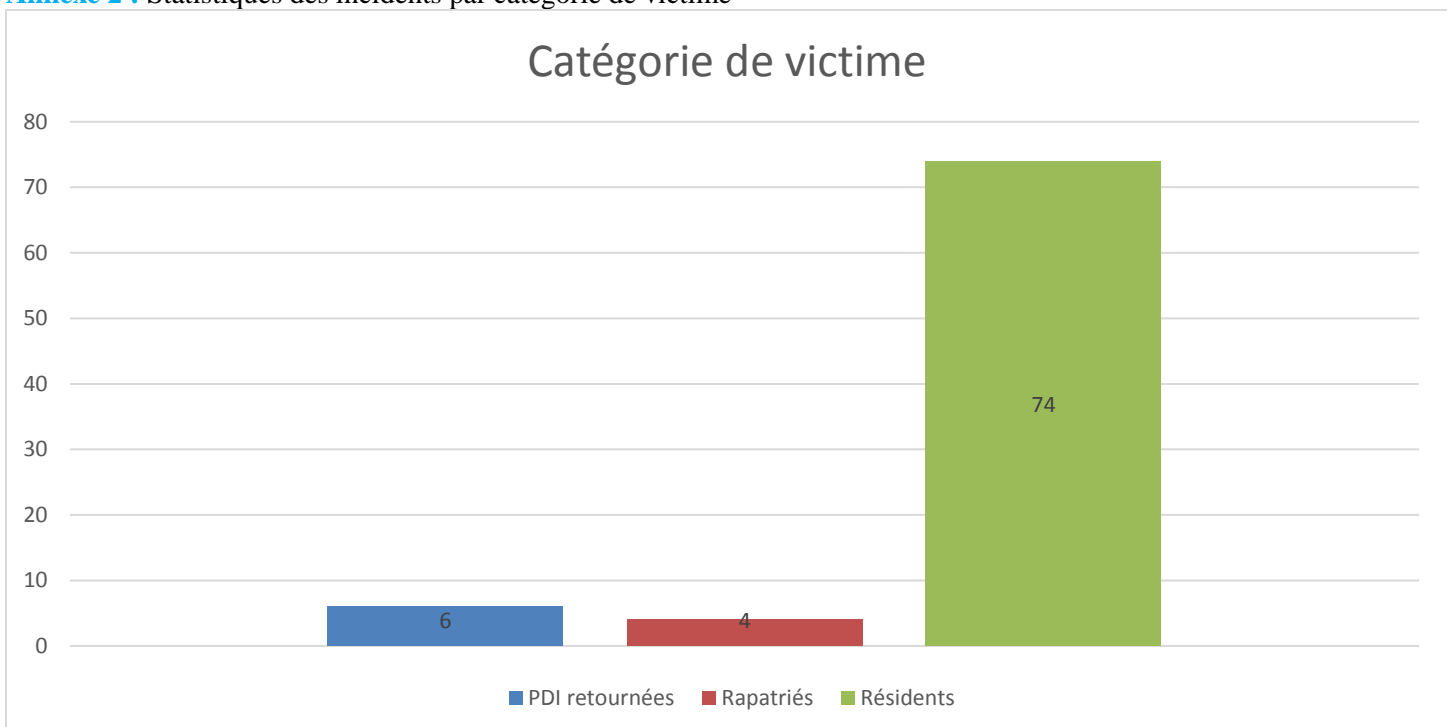
**Annexe 1** : Statistiques des incidents de protection par Région, Cercle, Commune et tranche d'âge

Régions	Cercles	Communes	Types d'incident	Adultes		Enfants		Total
				F	H	F	G	
Gao	Ansongo	Bara	Vol		1			1
		Total Bara			1			1
		Ouattagouna	Vol		4			4
		Ouattagouna Total			4			4
		Téssit	Extorsion		2			2
			Occupation illicite des biens immobiliers		1			1
		Total Téssit			3			3
	<b>Total Ansongo</b>				8			<b>8</b>
	Bourem	Tarkint	Coups et blessures		1			1
			Enlèvement de personnes		1			1
			Extorsion		5			5
		Total Tarkint			7			7
		Téméra	Coups et blessures		1			1
			Vol		1			1
	Total Téméra			1	1		2	
	<b>Total Bourem</b>			1	8			<b>9</b>
	Gao	Anchawadi	Extorsion		7			7
			Occupation illicite des biens immobiliers		1			1
			Vol		4			4
			Total Anchawadi			12		
		Gabero	Coups et blessures		1			1
			Extorsion		1			1
		Total Gabero			2			2
		Gao	Extorsion		1			1
		Total Gao			1			1
		N tilit	Coups et blessures				2	2
			Vol		1			1
Total N'tilit			1		2	3		
<b>Total Gao</b>				16	2	<b>18</b>		
<b>Gao Total</b>			1	32		2	<b>35</b>	
Kidal	Kidal	Anefif	Coups et blessures	1			1	
		Total Anefif		1			1	
	<b>Total Kidal</b>			1			<b>1</b>	
<b>Total Kidal</b>			1			<b>1</b>		
Mopti	Douentza	Djaptodji	Enlèvement de personnes		1		1	

		Extorsion		2			2
		Meurtre		1			1
		<b>Total Djaptodji</b>		<b>4</b>			<b>4</b>
	Douentza	Coups et blessures		1			1
		Extorsion		1			1
		<b>Total Douentza</b>		<b>2</b>			<b>2</b>
	Hairé	Coups et blessures	1				1
		Extorsion		1			1
		Meurtre		1			1
		<b>Total Hairé</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			<b>3</b>
	Hombori	Extorsion		1			1
		Tortures				1	1
		<b>Total Hombori</b>	<b>1</b>		<b>1</b>		<b>2</b>
	Mondoro	Coups et blessures		1			1
		Extorsion		2			2
		Meurtre		1			1
		<b>Total Mondoro</b>		<b>4</b>			<b>4</b>
	<b>Total Douentza</b>		<b>1</b>	<b>13</b>		<b>1</b>	<b>15</b>
Koro	Dioungani	Meurtre		1			1
		<b>Total Dioungani</b>		<b>1</b>			<b>1</b>
	<b>Total Koro</b>			<b>1</b>			<b>1</b>
Mopti	Dialloubé	Menace	2	2	2		6
		<b>Total Dialloubé</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>6</b>
	Konna	Extorsion		1			1
		<b>Total Konna</b>		<b>1</b>			<b>1</b>
	<b>Total Mopti</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>7</b>
Tenenkou	Diondiori	Menace		1			1
		<b>Total Diondiori</b>		<b>1</b>			<b>1</b>
	Tenenkou	Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières		2			2
		Menace		1			1
		<b>Total Tenenkou</b>		<b>3</b>			<b>3</b>
	<b>Total Tenenkou</b>			<b>4</b>			<b>4</b>
	<b>Total Mopti</b>		<b>3</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>27</b>
Tombouctou	Diré	Dangha			1		1
		Mariage forcé				1	1
		<b>Total Dangha</b>			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
	Diré	Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières				1	1
		Extorsion		1			1
		Mariage forcé	2	1			3
		Vol		1			1
		<b>Total Diré</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>6</b>

<b>Total Diré</b>			<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>8</b>
Goundam	Essakane	Extorsion		2			2
	Total Essakane			2			2
<b>Total Goundam</b>				<b>2</b>			<b>2</b>
Gourma-Rharous	Inadiatafane	Extorsion		1			1
		Incendie volontaire	1				1
	Total Inadiatafane		1	1			2
	Rharous	Extorsion		1			1
	Total Rharous			1			1
	Sérééré	Vol	1				1
	Total Sérééré		1				1
<b>Total Gourma-Rharous</b>			<b>2</b>	<b>2</b>			<b>4</b>
Tombouctou	Alafia	Extorsion		1			1
	Total Alafia			1			1
	Salam	Enlèvement de personnes		1			1
		Extorsion		2			2
	Total Salam			3			3
	Tombouctou	Extorsion		2			2
Vol			1			1	
Total Tombouctou			3			3	
<b>Total Tombouctou</b>				<b>7</b>			<b>7</b>
<b>Total Tombouctou</b>			<b>4</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>21</b>
<b>Grand Total</b>			<b>9</b>	<b>67</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>84</b>

Annexe 2 : Statistiques des incidents par catégorie de victime



**Annexe 3** : Statistiques des incidents de protection par catégorie d'auteur

